



CANAAN CLUB DE FRANCE

Siège social : Gérard Calendrin ♦ 5189 chemin du Vila ♦ Pondres ♦ F-30250 Sommières
Tel : +33 (0)9 72 99 75 50 ♦ Gsm : +33 (0)6 11 30 85 84 ♦ Fax : +33 (0)4 66 80 00 30
Secrétariat : Isabelle Demortain ♦ 5 rue Jules Verne ♦ 91120 Palaiseau
Tél : +33 (0)9 54 12 24 14 ♦ Fax : +33 (0)9 59 12 24 14
Courriel : president@canaanclubdefrance.org - Internet : www.canaanclubdefrance.org

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE DU CANAAN CLUB DE FRANCE tenue par Skype, le vendredi 27 juin 2008

1. PARTICIPANTS

Membres présents :

Laurence ARIES (*LARIE*)
Gérard CALENDRIN (*GCAL*)
Odette CUISINIER (*OCUI*)

Isabelle DEMORTAIN (*IDEM*)
Béatrice GREUIN (*BGRE*)
Hélène PERIN (*HPER*)

Yves REGNIES (*YREG*)

**Le quorum étant atteint, le comité peut valablement délibérer.
Le président déclare la séance ouverte le vendredi 27 juin 2008 à 21 heures 19 minutes**

2. ORDRE DU JOUR

1. Projet de modification des statuts
2. Préparation de l'AG extraordinaire pour valider les modifications des statuts
3. Point sur la préparation de la NE et de l'AG ordinaire
4. Questions diverses

3. COMPTE-RENDU

3.1 **Projet de modification des statuts**

Le comité décide à l'unanimité de proposer lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire les modifications suivantes des statuts de l'association :

Art 10 : comité de direction. L'association est administrée par un comité composé de huit membres...
Nouvelle rédaction proposée : ... par un comité de 3 à 10 membres...

Art 12 Bureau du comité : lors de chacun de ses renouvellements statutaires, le comité élit parmi ses membres un président, un vice président, un secrétaire, un trésorier, ces deux dernières fonctions pouvant être cumulées ou comporter des adjoints.

Nouvelle rédaction proposée : ...un président, un premier vice-président, éventuellement un second vice-président, un secrétaire et un trésorier, les fonctions de secrétaire et de trésorier pouvant être cumulées, les fonctions de vice-président et de secrétaire pouvant être cumulées, les fonctions de secrétaire et de trésorier pouvant comporter des adjoints.

Art 13 Réunions et délibérations du comitéla présence d'au moins cinq des membres du comité est nécessaire pour la validité des délibérations.

Nouvelle rédaction proposée : ...la présence d'au moins un tiers et d'au moins trois des administrateurs en poste au moment de la réunion est nécessaire...

Art 15 les compétences ... En cas de décès, de démission ou d'absence de longue durée, le vice président substitue le président et devra convoquer dans un délai d'un mois ...

Nouvelle rédaction proposée : ... le premier vice-président, ou, en cas d'empêchement de ce dernier, le second vice président, substitue le président...

Art 18 Bureau de l'assemblée générale : ... ou à défaut par le vice président...

Nouvelle rédaction proposée : ...ou à défaut par le premier vice-président, ou à défaut par le second vice-président...

3.2 Préparation de l'Assemblée Générale extraordinaire pour valider les modifications des statuts

Selon l'article 17 des statuts du Canaan Club de France, la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire devra être adressée le 13 juillet pour une réunion le 13 août au siège social de l'association. Dans le cas où le quorum d'un quart au moins des sociétaires ne serait pas atteint lors de cette réunion, une deuxième convocation devra être adressée avant le 13 août pour une réunion le 13 septembre à Cérilly, lors de la nationale d'Élevage.

3.3 Point sur la préparation de la Nationale d'Élevage et de l'Assemblée Générale ordinaire

Nationale d'Élevage 2008

Le comité décide à l'unanimité d'augmenter de 5 € les engagements toutes classes pour les adhérents, et d'augmenter de 5 € les engagements en classe Baby et Puppy pour les non-adhérents.

Il décide également à l'unanimité d'ajouter sur la feuille d'engagement des classes suivantes :

- **Classe élevage** (pouvant être constituée sur place) Pour au moins trois et au plus cinq chiens de Canaan, sans distinction de sexe ou d'âge, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Engagement gratuit.
- **Classe Lot d'élevage** (pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de trois (minimum) à cinq (maximum) de ses descendants directs au premier degré. Engagement gratuit.
- **Classe Couple** : Pour deux chiens de Canaan, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et déjà engagés en classe individuelle. Engagement gratuit.
- **Classe Paire** : Pour deux chiens de Canaan de même sexe, appartenant au même propriétaire et déjà engagés en classe individuelle. Engagement gratuit.

Le certificat de vaccination antirabique n'est exigible que pour les chiens résidents à l'étranger.

Odette Cuisinier est chargée de l'organisation d'une tombola, si les lots disponibles répertoriés le permettent.

Yves Régniés est chargé de la coordination du repas du samedi midi, repas pour lequel chacun des participants apportera un plat de sa confection.

Laurence Ariès donne 10 coupes pour récompenser les lauréats de l'exposition. Hélène Périn est chargée d'acquérir les coupes complémentaires, entre 10 et 20, pour un budget maximum de 80 €.

Pour la première fois, les résultats de l'exposition seront imprimés sur place à destination des juges, pour information.

Assemblée Générale ordinaire

Selon l'article 17 des statuts du Canaan Club de France, la convocation à l'Assemblée Générale ordinaire devra être adressée avant le 13 août pour une réunion le 13 septembre à Cérilly, lors de la nationale d'Élevage.

Les points suivants devront être mentionnés à l'ordre du jour :

- Validation du procès verbal de l'Assemblée Générale 2007,
- Validation des changements apportés au bureau lors de la réunion de comité du 20 octobre 2007,
- Validation de la cooptation lors de la réunion de comité du 20 février 2008 d'Odette Cuisinier comme membre du comité.

3.4 Questions diverses

Charte d'Élevage

La Charte d'Élevage du Canaan Club de France a été signée par Laurence Ariès (affiche Solemel). Ce fait sera mentionné sur le site web de l'association ainsi que dans le prochain bulletin.

Grille de cotation N°3

La grille n°3 a été validée par la SCC. Elle entre en vigueur à la date d'aujourd'hui, effet non-rétroactif. Les sites web de l'association et le bulletin seront modifiés en conséquence.

Luxation congénitale de la rotule

Yves Régniés est chargé de centraliser et de gérer les attestations de dépistage de luxation congénitale de la rotule adressées au club par les propriétaires.

Hommage à Michel Gaudois et Daniel Favier, décédés récemment

Gérard Calendrin rendra au nom du Canaan Club de France un hommage à Michel Gaudois et Daniel Favier dans l'édition du prochain bulletin et lors de la prochaine Nationale d'Élevage.

Prochain bulletin

Les cartes d'adhérent 2008, conçues sur le modèle actuel, seront envoyées dans le prochain bulletin.

Gérard Calendrin rédigera un article sur l'implantation des oreilles chez le Chien de Canaan.

A mentionner dans le bulletin : records de naissances (11 chiots par Lilo et Makole, 12 chiots par Lila et Zik).

Juges de la race

La demande d'assessorat de Madame Marie-Jeanne Beletout est acceptée à l'unanimité par le comité, sous réserve de la réussite du test du club à destination des postulants juges.

Madame Chantal Mery est toujours attendue pour le passage de ce test.

Le comité décide à l'unanimité d'appuyer la candidature d'Isabelle Demortain à devenir juge de la S.C.C.

Promotion de la race

Gérard Calendrin rédigera un article de vulgarisation réaliste sur le Chien de Canaan, en vue d'une publication dans la presse spécialisée.

Réédition de la parution « Juger le Chien de Canaan »

Le comité décide à l'unanimité de rééditer la parution « Juger le chien de Canaan » en 50 exemplaires, pour une mise de fond initiale de 150 €.

Test à destination des postulant-juges :

La dernière version de ce test est disponible sur le site web du club, rubrique Espace Comité.

**Aucune autre question n'ayant été soumise pour cette réunion de Comité,
la séance est levée le vendredi 27 juin 2008 à 22 heures 49 minutes**
